



---

**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**  
**RÈGLEMENT NUMÉRO 967-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 967**  
**ET SES AMENDEMENTS SUR LES USAGES CONDITIONNELS VISANT À**  
**INCLURE LA ZONE 2-C-05 AU TERRITOIRE ASSUJETTI**

---

Lors d'une séance ordinaire tenue le 12 août 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

**« RÈGLEMENT NUMÉRO 967-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 967 ET SES AMENDEMENTS SUR LES USAGES CONDITIONNELS VISANT À INCLURE LA ZONE 2-C-05 AU TERRITOIRE ASSUJETTI ».**

Le but du règlement est d'ajouter la zone 2-C-05 à l'intérieur du territoire assujetti au règlement numéro 967 sur les usages conditionnels et ses amendements.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 9 septembre 2024 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du règlement numéro 967-3 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>

Donné à Berthierville, ce 26 août 2024

**Sylvie Dubois**

**Directrice générale et greffière**